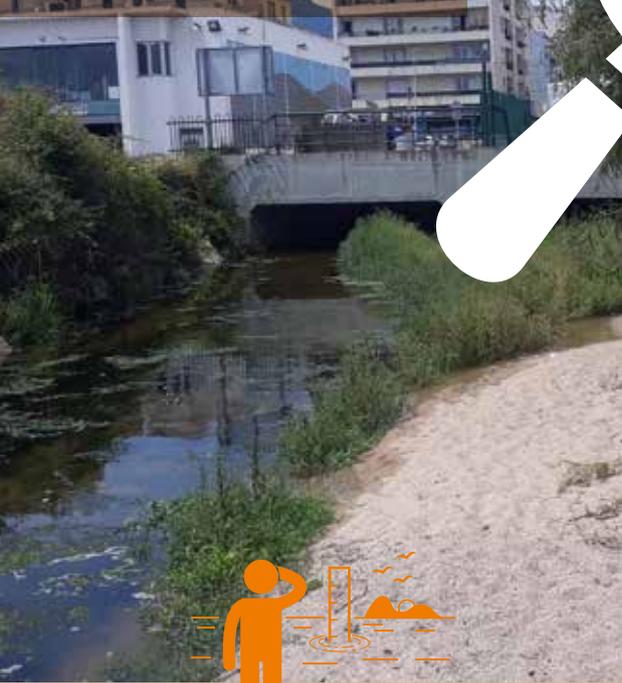


L'embouchure en mer des ruisseaux d'Arbitrone et de San Remedio réunis au quartier des Cannes



Ajaccio 2008 / 2020



Des îles Sanguinaires aux Salines

Situation : Ajaccio (70 817 habitants en 2018), principale commune de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), s'étire sur une quinzaine de kilomètres sur l'ensemble de la rive nord de son golfe, des îles Sanguinaires à l'ouest, jusqu'à la plaine et l'embouchure de la Gravona à l'est.

A l'ouest du centre-ville, la route des Sanguinaires est longée par une chaîne de montagnes (Monte-Salario 434 m), d'où descendent de courts vallons secs qui peuvent entrer brutalement en crue en cas d'épisodes méditerranéens intenses. Le long de cette route, sur l'étroite bande littorale du piémont, ils traversent un chapelet d'infrastructures touristiques (dont beaucoup d'hôtels et de paillotes) et résidentielles.

Plus au nord, ce sont deux ruisseaux qui prennent naissance au pied de montagnes plus élevées. Il s'agit de l'Arbitrone qui naît sur les pentes de la Punta di Lisa (787 m) et du ruisseau de San-Remedio qui, lui, descend de la Punta Pozzo di Borgo (782 m). Ils coulent ensuite vers l'est pour se rejoindre dans le quartier des Cannes et se jeter juste après en mer. Ce quartier, situé à l'est du centre-ville, est occupé par un ensemble d'immeubles de grande hauteur qui recouvrent, avec la voirie, les deux ruisseaux et leurs affluents. Il est ensuite flanqué à l'est par un autre quartier de même type mais plus récent, les Salines. Celui-ci est également traversé par un ensemble de petits ruisseaux et vallons (bassin versant de la Madonuccia) qui descendent des hauteurs qui dominent la rocade au nord (Punta San Simeone 240 m). Les bassins de l'Arbitrone-San-Remedio et de la Madonuccia sont par, ailleurs, recoupés par le canal de la Gravona creusé au XIX^{ème} siècle et aujourd'hui à l'abandon. A l'entrée des quartiers des Cannes et des Salines, les ruisseaux sont pratiquement totalement recouverts.

Inondations d'hier, territoires d'aujourd'hui sur l'arc méditerranéen



Le quartier des Cannes (à gauche) et le quartier des Salines (à droite).

Entonnement de l'Arbitrone à l'entrée des Cannes.



Carte des bassins versants de l'Arbitrone, du San Remedio et de la Madonuccia (source DDT2A)

Dégâts sur la route des Sanguinaires.
(crédit photo : ville d' Ajaccio)

Témoignages

Des riverains de la route des sanguinaires racontent :

« J'ai été réveillée vers 3h du matin par un bruit de ruissellement. Je croyais que c'était un robinet mal fermé... Lorsque je suis rentrée dans la cuisine, il y avait déjà 50 centimètres d'eau. L'eau s'est accumulée rapidement. Et puis le mur à l'arrière a cédé. Tout a été emporté sous nos yeux. Fort heureusement nous avons eu le temps de nous sauver. Avec mon mari nous avons été hospitalisés... Nous n'avons absolument rien sauvé ».

Une résidente du Scudo

« A 2h30 nous avons été réveillés par un bruit sourd. En quelques minutes, nous nous sommes réveillés les pieds dans l'eau. Nous avons ouvert le rideau métallique, l'eau a pu s'écouler. Rapidement nous avons entendu des cris. Certains touristes, tétanisés, criaient pour alerter ; d'autres étaient paralysés par l'ampleur du déluge, immobilisés dans leurs chambres »

Un couple de touristes, clients d'un hôtel



Ajaccio sous les eaux le 29 mai 2008 !

Le matin du **jeudi 29 mai 2008**, une cellule orageuse a déversé des pluies intenses sur l'agglomération ajaccienne. Elles se sont renforcées dans la soirée et la nuit et les inondations sont alors devenues encore plus sévères. On a enregistré **189 mm de pluies en 24 heures** aux Milelli, sur le bassin supérieur de l'**Arbitrone**. C'est le **cumul le plus important** enregistré sur ce territoire **depuis 1921**.

Tout Ajaccio a été impacté mais c'est surtout sur la route des **Sanguinaires** et aux **Cannes** que la situation est devenue critique. Aux Sanguinaires, plusieurs hôtels ont été traversés soudainement par des torrents d'eau et de boues. **180 personnes**, clients et personnels de deux hôtels, ont dû être **sécurisés** dans des conditions difficiles. Des paillotes ont été dévastées. Plus au nord, sur la route de **Capo di Fenu**, la chaussée a été très endommagée et **un pont a été emporté**.

Les Cannes inondées

Aux Cannes, la situation a été différente mais ce sera l'autre quartier le plus touché. En effet, grâce au type d'habitat (immeubles), la population a été moins en danger mais les dégâts ont été très importants. L'Arbitrone et ses affluents ont ainsi inondé certaines rues, comme la rue Bonardi (exutoire du bassin) sous 1m50 d'eau.

La Rue Bonardi vue de l'amont le 30 mai...



Un véhicule des sapeurs pompiers en mauvaise posture au milieu de l'eau retenue par le mur de la voie de chemin de fer boulevard Jean Nicoli (crédit photo DDT2A).

...et aujourd'hui.

(crédit photo DDT2A)



La rue Bonardi vue du boulevard Jean Nicoli...



...et aujourd'hui. (crédit photo DDT2A).

Cette hauteur s'explique par les **nombreux obstacles** que les eaux de **débordement et de ruissellement** urbain ont rencontré, à savoir :

- des **embâcles** de cannes aux entonnements des ruisseaux,
- certains **immeubles construits en travers des lits mineurs** des ruisseaux comme la barre "Mancini"
- le **remblai** et le mur de la **voie ferrée** qui longent le littoral, boulevard Jean Nicoli, pourvus seulement d'un petit exutoire

totale sous-dimensionné pour évacuer autant d'eau.

De nombreuses, **caves, garages, commerces** en rez-de-chaussée et de nombreux **véhicules (300 sur toute la ville)** ont été **sinistrés**. Quelques **entreprises** et le **collège Padule** ont également été très **endommagés**. 500 foyers ont été privés d'électricité.

Cet évènement, qui a marqué les ajacciens, n'a fait heureusement **aucune victime** sur l'ensemble de l'agglomération.



Les crues historiques

En raison de l'**âge récent** de l'urbanisation des quartiers inondés en 2008, **peu d'éléments historiques** sont disponibles sur la connaissance des événements passés. Toutefois, en **novembre 1990**, le quartier des Cannes avait déjà été inondé. Par ailleurs, **la crue de l'Arbitrone de 2008**, dont le **débit** a été estimé entre **40 et 45 m³/s** a été considérée, d'après les critères du PPRi de l'époque, comme un événement de **retour de 25 ans**. C'est donc, bien plus que l'aléa lui-même, le **sous-dimensionnement du réseau** pluvial qui explique cette inondation.

Aussi, la Ville consciente de cet état de fait, a engagé d'importants travaux dans les secteurs lourdement affectés par la crue de 2008. Ce programme ambitieux se poursuit encore aujourd'hui avec de lourds investissements financiers.



Le bassin **Alzo di Leva I** sur le ruisseau des Moulins Blancs, affluent du San-Remedio, à l'entrée des Cannes. Il sera bientôt réaménagé pour pouvoir contenir 10 000 m³ d'eau.

Certains de ces travaux, comme la création et l'agrandissement d'exutoires, sont réalisés en partenariat avec l'Union européenne mais aussi avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). C'est ainsi que la barre "**Mancini**", a été ouverte en son centre (projet hors PAPI) ce qui laisse désormais à l'Arbitrone qu'il barrait, plus de place pour s'écouler grâce au doublement de sa capacité jusqu'à son exutoire en mer dimensionné pour la centennale.

2 L'amélioration de l'alerte et de la gestion de la crise : en complément de son plan communal de sauvegarde (PCS) et des données transmises par Météo-France (la Corse dispose d'un deuxième radar Météo-France depuis 2018), la commune est, depuis 2020, épaulée par un service externe d'aide à la décision dans la gestion des risques hydrométéorologiques.

3 Le développement de la culture du risque : en complément de la diffusion en 2021 de son document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) fraîchement révisé, la commune pilote un vaste



Les acteurs et les mesures de la gestion post-inondation :

En **2011**, l'**Etat** a approuvé un plan de prévention des risques d'inondations (PPRi) pour la commune d'Ajaccio. Il concerne les bassins de l'**Arbitrone-San-Remedio**, de la **Madonuccia**, et des vallons de **Valle Maggiore et St-Joseph** qui traversent le quartier de Pietralba à l'est des Salines.

Il a permis de **définir**, pour chacun de ces bassins, des points de **référence** pour des crues **décennales** et **centennales**. L'Etat cofinance également un programme d'actions de prévention des inondations, PAPI (BOP 180).

Le **PAPI en cours**, qui est porté par la **commune** et dont certains volets ont été confiés à la communauté d'agglomération du pays ajaccien **CAPA** dans le cadre de la **GEMAPI**, prévoit des actions dont la mise en œuvre s'étale de 2012 à fin 2023.

Parmi les différentes actions, **la plus importante** en terme **financier** est :

1 la restructuration du réseau pluvial et hydraulique :

Sur l'ensemble de la ville, la mise en place d'un réseau de 24 bassins de rétention et de zones d'expansions de crues, dont 9 dans les quartiers des Cannes et des Salines, a été programmé.

Il s'appuie, par endroits sur quelques bassins naturels existants mais encombrés de végétation ou de déblais et sous-dimensionnés. Ces bassins, dont les capacités vont de **1 000 m³** (bassin de la ZAC de Suartello) à **19 000 m³** (bassin Peraldi sur la rocade), seront tous calibrés sur la crue de période de retour 25 ans du PPRi. Par ailleurs, les exutoires et réseaux en aval des bassins ont été redimensionnés sur des crues comprises entre des périodes **de retour 50 ans à 100 ans** (selon le PPRi de 2011) selon les cas.

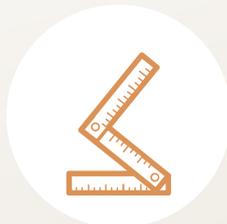


L'ouverture de la barre "**Mancini**" qui barrait la route à l'Arbitrone.

programme de sensibilisation au risque inondation auprès des élus et personnels communaux, de la communauté scolaire (interventions en classe, réalisation de DICRIM "jeunes", mise en place de plans particuliers de mise en sûreté **PPMS**) et du grand public (réunions, conférences, mise en place de plans familiaux de mise en sûreté **PFMS**).

Enfin, parallèlement au PAPI, la **CAPA** anime la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (**SLGRI**) avec les communes avoisinantes.





2020, les Salines !

Dans la journée du **11 juin 2020**, c'est un nouveau déluge, bref mais intense (**150 mm en 3 heures**), qui s'est abattu sur la ville.

Le **quartier des Cannes**, cette fois-ci n'a pratiquement **pas été touché**. L'orage l'a survolé brièvement et les bassins et exutoires déjà réalisés ont joué leur rôle. En revanche, aux **Salines**, c'est un vrai torrent qui a déferlé notamment le long de l'avenue Noël Franchini qui longe la Madonuccia. Il a emporté **véhicules et poubelles**, inondé de nombreux rez-de-chaussée, de commerces et d'entreprises, des caves et des garages et un lycée, mais là aussi, **aucune victime** n'a été à déplorer.



L'Avenue Noël Franchini, au niveau de la rue des Cigales, le 11 juin 2020.

Crédit photo du haut : Philippe Casanova.



Les inondations exceptionnelles du 29 mai 2008 et du 11 juin 2020 à Ajaccio ont fortement marqué notre mémoire collective. En réponse à ces événements, et en ma qualité de maire d'Ajaccio et de président de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, j'ai souhaité avec d'autres partenaires institutionnels et privés, engager une démarche globale de prévention du risque inondation. Cet objectif, même s'il peut paraître ambitieux, est indispensable pour maintenir l'attractivité et la qualité de vie de notre territoire, car il permet de réduire la portée des dommages liés aux inondations.

Dès lors, nous devons penser l'aménagement de la ville avec de nouvelles formes urbaines plus résilientes et des habitats mieux adaptés à notre environnement. Nos concitoyens, également, doivent être partie prenante dans cette politique de sécurité publique. Pour ce faire, la Ville d'Ajaccio se mobilise aussi par le biais d'ateliers destinés au jeune public, de campagnes d'information et de sensibilisation, qui permettront de mieux faire face aux événements majeurs et de développer une véritable culture du risque et de la sécurité.

Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio, président de la CAPA

Ce document a été réalisé par la Mission Interrégionale "Inondation Arc Méditerranéen" (MIIAM) et le bureau d'étude SUDALEA. Maquette Éric Mégou, traduction Alexander Colvine

Remerciements à : la Ville d'Ajaccio, la CAPA, Corse-Matin, la préfecture et la Direction Départementale des Territoires de Corse-du-Sud (DDT2A), la DREAL Corse, les archives départementales de Corse-du-Sud, Philippe Casanova.

Les photos dont le crédit n'est pas précisé sont de Jean-Marc Décombe/SUDALEA.

